LA GAZETTE DES SAINT-LEGER



Voici la gazette trimestrielle des Saint Léger de France et d'ailleurs

Bonne lecture printanière!



DANS CE NUMÉRO N° 9

FOCUS

Saint Léger (Martragny/Carcagny) (14)

DANS LE RETRO

Saint Léger sous Margerie (10) : avec de vieilles cartes postales

VUES RECENTES

Saint Liguaire / Niort (79)

NOS BLASONS

Nos blasons : les 3 suivants (par département)

LEO SE DECLINE

Sur des enveloppes

NOS RETROUVAILLES

Saint Léger de Montbrun (79) : 27ème assemblée générale en 2024

VUES DU CIEL

Saint Léger aux Bois (60)

LES INFOS DE L'ASSO!

Saint Léger de Vignague (33) : Sauvegarde de l'église

La Rose Saint-Léger

POUR NOUS COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS





instagram.com/st.leger. de.france.et.ailleurs

POUR VISITER LE SITE



https://www.stleger.info

PROCHAINES DATES A RETENIR
7 et 8 JUIN 2025
14ÈME RASSEMBLEMENT
À
SAINT LÉGER LE PETIT (18)



Saint Léger (Martragny / Carcagny) (14)



Région Normandie (Basse Normandie) - Département du Calvados

Arrondissement de Bayeux

St Léger n'a jamais été une commune, c'est un hameau d'une centaine d'habitants.

Il a l'extraordinaire particularité d'être coupé en deux par l'ancienne RN 13 Paris-Cherbourg

et d'être rattaché à 2 communes différentes : celle de Martragny (commune nouvelle

de Moulins-en-Bessin depuis le 01/01/2017) et celle de Carcagny.

Le hameau de Saint Léger se trouve dans le Bessin, à 8 km de Bayeux, 20 km de Caen,

12 km des plages du Débarquement, 240 de Paris.



On y comptait 22 foyers en 1946 (15 côté Martragny et 7 côté Carcagny). Martragny 376 habitants en 2019 Carcagny: 283 habitants en 2015. Le village est jumelé depuis 1991 avec Godawy, en Pologne. Roland Lefranc (1931-2000), enfant de Carcagny, d'abord instituteur, est nommé en 1999 peintre officiel de la **Marine**. Le hameau St Léger fut une paroisse distincte jusqu'au XVe siècle. Il abritait un prieuré et l'église Ste Marguerite détruite lors de la Révolution. Ce prieuré fut bâti grâce à la donation d'une acre de terre par Raoul de Martragny au XIIe s. à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Traversé par une voie de communication importante, le hameau St Léger l'essentiel des regroupait café, commerces (boucherie, maréchal-ferrant, charron) et services (la poste) de la commune.



VC Nº 2 ROUTE de SAINT LÉGER

Entre 1100 et 1150, Raoul de Martragny, 1er seigneur Martragny et vassal du baron de Creully, lui-même le plus riche baron de toute le Normandie, donne une acre de terre pour construire un prieuré à St Léger. Il est aidé en cela par Robert Spencer, Guillaume de Trégoz, Robert le Court. Cette fondation est approuvée par une charte de Philippe de Bayeux, puis par Hugues, évêque de Rouen (une des chartes existe encore ; ce sont de <u>l'abbaye</u> moines Longues qui sont dotés de ce prieuré. Par ailleurs, cette abbaye est largement dotée par barons de Creully).

En 1208, le prieuré de St Léger reçoit en patronage l'église paroissiale de Martragny. (Guillaume Bacon, sire de Molley, aumône à l'abbaye de Longues le droit de patronage Martragny et de Vaussieux).

Vers le XVe siècle, il existait une chapelle appartenant à un moine de l'abbaye de St Sauveur le Vicomte.



de Martragny, château 1747 construit en par Marquis de Grangues, est un bâtiment caractéristique de la période classique Normandie. Une longue allée rectiligne de 800 m bordée de hêtres y mène.

Aujourd'hui, le château de Martragny propose

camping et chambres d'hôtes

02 31 80 21 40

A MARTRAGNY (Calvados) Un chauffard provoque un accident et prend la fuite

Lundi, vers 19 heures, M. Martinelli Danilo, 33 ans, peintre à Riva-Bella, rentrait en automobile à son domicile, venant de St-Vasat-la-Hougue (Man-che). Il suivait la route nationale nº 13 che). Il sulvait la route nationale n° 13 de Paris à Cherbours, se dirigeant vers Caen. Un kilomètre après le hameau St-Leger, territoire de la commune de Martragny, son véhicule a été accroché par une autre auto allant vers Bayeux. Ce véhicule, qui n'avait pas réduit son éclairage pour effectuer le croisement, a continué sa route à vive allure.

Sous l'effet du choc, les glaces de

allure.
Sous l'effet du choc, les glaces de l'auto de M. Martinelli ont volé en éclats et le pneumatique avant gauche a éclaté. Le véhicule, gravement endommagé, est alors allé buter contre un arbre en bordure gauche de la route (direction de Caen), contre lequel il s'est fait de nouvelles avaries. M. Martinelli est sorti indemne de l'accident; mais trois personnes qui l'accompagnaient, légèrement blessées, ont été transportées à l'hôpital de Caen.

article de l'Ouest-Eclair du 9 février 1933

https://www.stleger.info/les72StLeger/region2/14b.htm

Saint Léger Martragny/Carcagny (14)







L'église appartenait au chapitre de la cathédrale de **Bayeux** par donation de Philippe d'Harcourt, confirmée en 1153. À la fin du XIIe siècle, la seigneurie appartenait à Richard du Hommet, un siècle plus tard, elle fut achetée par l'évêque de Bayeux. L'abside circulaire est ornée de colonnettes très bien conservées. La grosse cloche a été nommée Jeanne par Jeanne Le Noble, le parrain était Guillot (1707).Antoine municipalité a été formée le 24 janvier 1790. Le curé Jacques Le Touzey fit des dons à l'église et légua en 1820 une portion d'immeuble à la fabrique afin d'y construire un **presbytère**. Il existait une société coopérative laitière au hameau de la Rivière.





Tour de France 1927

La photo est prise lors de la 4e étape Caen / Cherbourg du 22 juin 1927. Il y avait **140 km à parcourir.** Nous sommes au lieu-dit "Vieux pont" à environ **2 km de St Léger,** en direction de Bayeux. En tête, le Belge Camille Van de Casteele, de l'équipe J.-B. Louvet, qui sera le gagnant de l'étape.

Mars 1940 - Les baptêmes - Yvonne Marie, interdits. femme Lenoir, 24 cultivatrice à Carcagny, a été surprise en flagrant délit de falsification par addition d'eau dans la proportion de 32 % environ, du lait destiné à être vendu. Il lui en coûte un d'emprisonnement mois avec sursis. Elle devra en payer 16 francs outre d'amende.



La teurgoule

La teurgoule a toujours été en Normandie le dessert du dimanche, du baptême, de la communion ou du mariage. Après avoir mangé ce dessert, nos paysans disaient qu'ils étaient "cachetés". Cela veut-il dire repus, lourds, embarbouillés ?

Il est vrai que, dans le temps, cette recette était un peu pâteuse, lourde et épaisse. Rappelons-nous que le boulanger la cuisait dans son four après les pains, et que la chaleur et les temps de cuisson étaient souvent "approximatifs". Aujourd'hui, les thermostats et les fours modernes nous ont permis d'amener la douceur, la tendresse et le moelleux à notre teurgoule.



1,5 l de lait cru 120 g de riz rond 150 g de sucre 1 pincée de sel 1 gousse de vanille

2 cuillerées à café de cannelle 1 feuille de laurier Disposer dans une terrine le riz, le laurier, la gousse de vanille fendue, le sucre, le sel et la cannelle. Verser le lait froid dessus, puis mettre 2 heures au four, thermostat 4/5, en surveillant.

La teurgoule ne doit pas être mise au frais.





Saint Léger sous Margerie (10)

Région Grand Est (Champagne-Ardenne) - Département de l'Aube Arrondissement de Bar sur Aube - Canton de Chavanges Communauté de communes du Chavangeois



St Léger sous Margerie, à 200 km de Paris, se trouve le département dans l'Aube. mais à quelques kilomètres du département de la Marne où se situe Margerie. Tout près de Chavanges (fabrique de luminaires illuminant les avenues de Paris, Rio de Janeiro...), de Brienne le Château (où Napoléon 1er alla à l'école militaire de 1779 à 1784) et Vitry le François, St Léger sous Margerie est à une quinzaine de kilomètres de St Léger sous Brienne.

La population était de 51 habitants en 2020, 57 habitants en 2013 et 66 en 2005. La densité a subi une **baisse de 50%** par rapport à 1999 et s'élève aujourd'hui à environ **8 hab/km²**.

La superficie est de **658 ha** et l'altitude varie de **110 à 150 mètres**. L'activité principale est marquée par l'importance des **terres agricoles** (92.4% en 2018, une proportion sensiblement équivalente à celle de 1990 (93.3%). la répartition détaillée en 2018 est la suivante : terres arables (86.8 %, forêts (7.6 %), zone agricoles hétérogènes (5.6%).





La petite église St Léger, édifiée vraisemblablement au **XVIe siècle**, fut modifiée au cours du XVIIIe siècle (suppression des bas-côtés et agrandissement des fenêtres). Elle est ouverte chaque jour.

La nef unique de **3 travées** est suivie d'un transept à double croisillons bas et peu profonds et d'**une abside à 6 pans.** Crucifix de pierre sculpté et statue de la vierge du XVIIIe. La restauration commencée en 1981 a permis la réfection de la toiture et d'une partie des façades. Elle a été classée **Monument Historique** le 6 avril 1987.





vers 1907 - 1909



la rue principale,



L'église



Plaisance



Route de Paris

Pendant la Révolution, la commune s'est appelée Egalité-Bonne-Nouvelle.

https://www.stleger.info/les72StLeger/region5/10c.htm

<u>Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des SAINT</u> LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Saint Liguaire / Niort (79)

Région Nouvelle Aquitaine (Poitou-Charentes) - Département des Deux Sèvres Ville de Niort



Après la guerre de 1945, **Saint Liguaire** était une commune rurale, marquée par la présence de petites exploitations en polyculture et élevage et de quelques vignes familiales. Située à 4 km à l'ouest de Niort, elle a été **absorbée en 1971** par sa grande voisine (Niort).

Population totale de Niort : 60 000 habitants. Quartier St Liguaire : 3 000 habitants environ. Ce sont les **Léodgariens**. Il y en avait 700 environ en 1800, 1000 en 1900 et 2590 en 1968.





Eglise de St Liguaire



Nous sommes au sud-ouest des Deux Sèvres, sur les rives de la Sèvre Niortaise, aujourd'hui aménagées en Coulée Verte. En bordure des marais mouillés, la "Venise Verte", c'est la principale porte d'entrée du marais poitevin.



Sur les rives de la Sèvre Niortaise, c'est un lieu de balade dominicale très prisé dès les beaux jours. La Roussille est aussi aujourd'hui connue pour son auberge gastronomique ou ses ateliers d'artistes, les pêcheurs ne manquant pas non plus de venir y tendre leurs lignes en quête d'ablettes et gardons.



Les **marais niortais** abritent plusieurs espèces protégées. Parmi les mammifères: la loutre, le campagnol amphibie, des chauvesouris (noctule de Leisler, noctule commune, murin à moustaches, murin de Daubenton). Parmi les libellules: l'agrion mignon



Au centre du quartier Saint Liguaire



https://www.stleger.info/les72StLeger/region9/79c.htm



Nos blasons



Ayant découvert les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communes entre les différents blasons dont s'honorent les communes.

Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avon<mark>s repéré 40 blasons. Nous continuons</mark> de les étudier dans l'ordre des codes postaux, voici les 3 suivants (73220, 73390 et 76160) dans la gazette n°9.

Saint Léger (73)



D'argent à un paysage de sable, comportant une montagne, une tour et quatre sapins, posés sur un tertre de gueules chargé d'une croix d'argent.

Les armoiries de Saint-Léger furent récemment créées en hommage aux nobles Thévenin, propriétaires d'une maison forte située à l'emplacement de l'actuelle mairie. Cette tour, ruinée par le temps et entièrement détruite en 1885, était le seul bâtiment imposant dans ce fief mauriennais. Ses pierres ont servi à la construction du groupe scolaire. Le tertre indique que la commune a fait partie du Duché de Savoie jusqu'en 1720.

Villard-Léger (73)



Le blason de Pacoret de Saint Bon (Savoie)

D'azur au lion d'argent - au chef du second chargé de 3 étoiles de gueules, lettres patentes de Victor Amédée, roi de Sardaigne, duc de Savoie, portant érection du comté de Saint Bon, enregistrées à Turin le 4 août 1781

D'azur au chevron renversé d'or accompagné en chef d'un écu de gueules chargé d'une croix d'argent et en pointe à dextre d'une épée d'argent posée en bande et à senestre d'une clef de même posée en barre formant toutes deux un chevron renversé

Ce blason a été officialisé par le conseil municipal en 2012

Saint Léger du Bourg Denis (76)



D'azur au chevron accompagné en chef de deux têtes de léopard et en pointe d'une quenouille posée en barre, le tout d'or

Ce blason a été créé en 1977 par André Tellier, instituteur, ancien élu municipal. Il est inspiré de celui des de Bauquemare, derniers seigneurs de Bourdeny, qui comportait trois têtes de léopard. La troisième a été remplacée par une navette pour rappeler le passé industriel, filatures et teintureries, de la commune. Il a été récemment remplacé par un nouveau logo.

https://www.stleger.info/asso/blasons.htm



Léo se décline

Michel Charret de Saint Léger Magnazeix (87)

met Léo en vedette



Saint Léger près Troyes (Aube)



Saint Léger les Authie (Somme)



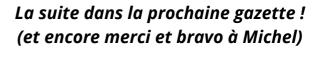


Saint Léger la Montagne (Haute Vienne)



Saint Léger des Prés (Ille et Vilaine)









Saint Léger aux Bois (60) Vu du ciel



Région Hauts de France (Picardie) - Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne - Canton de Ribécourt Communauté de Communes des Deux Vallées

La photographie aérienne, qui a débuté avec les progrès de l'aviation pendant la **première guerre mondiale** pour renseigner les armées sur les positions ennemies et vérifier la portée des attaques alliées, n'a cessé de progresser pour devenir un outil indispensable pour cartographier l'ensemble du territoire national.

C'est la **seconde guerre mondiale** qui a favorisé un développement considérable de cette technique, afin de permettre aux militaires de posséder des documents précieux pour une potentielle attaque.

Il a fallu créer des **avions spécifiques**, avec un **hublot spécial dans le plancher** pour les chambres photographiques. Le pilotage doit être précis pour garder une altitude constante et une route rectiligne.

En France, l'Institut national de l'information géographique et forestière a reçu de l'État la **mission de photographier le pays entier.**

Saint Léger aux Bois n'a donc pas échappé à la photographie aérienne.

Désormais, les **satellites**, par le biais de sites sur l'Internet, nous offrent des vues incomparables depuis l'espace. Plus récemment, les **drones** permettent de venir par les airs au plus près de nos monuments, de nos sites.



La **première photographie aérienne** de la commune date de **1956**. On remarque que le village était encore organisé en 3 grandes parties :

- sa Grande Rue, son hameau des Demoiselles au sudouest et son hameau de Flandre au nord Et si vous regardez bien, à l'est, aucune trace des étangs de Saint Léger!

Pour avoir une vraie vue du village où l'on distingue les maisons, il faudra attendre **1969**.

vue aérienne (nord-ouest) du coeur du village, avec au centre l'entrée de la rue du Moulin







https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/60a.vuduciel.htm



Saint Léger aux Bois (60) Vu du ciel



St Léger aux Bois - vue aérienne (sud) du centre du village



Il faut attendre ensuite les années 2000 pour obtenir de nouvelles vues du village.



vue aérienne (nord) avec au 1er

2007 - vue aérienne (nord-ouest)



de toute la partie sud du village



1969 - photo aérienne (ouest) de

l'entrée de la rue de la Fabrique

(rue des Etangs aujourd'hui)

la rue du centre du village (rue du Marais au premier plan)



2007 - vue aérienne (est) de la rue du Père Licourt et la rue des Etangs



2007- vue aérienne (nord) du Square Maurice Lancel (dit La Cité)



2007- vue aérienne (est) du centre du village



photographie aérienne (nord-ouest) de la rue du Moulin (au centre de l'image)



photographie aérienne (nordouest) de la rue de l'Eglise



vue d'un drone de l'église Saint Jean-Baptiste du 11e siècle





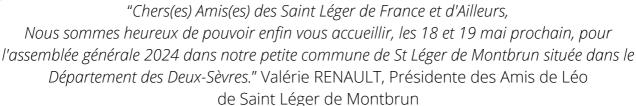
https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/60a.vuduciel.htm

1ER TRIMESTRE 2024

Saint Léger de Montbrun (79) Assemblée générale - 18/19 mai 2024

Région Nouvelle Aquitaine (Poitou-Charentes) - Département des Deux-Sèvres Arrondissement de Bressuire - Canton du Val de Thouet, à 25 km Communauté de communes du Thouarsais





Samedi 18 mai 2024: PROGRAMME

9 h 30 Accueil des participants à la salle des fêtes 11 h 00 Mot d'accueil du Maire et du Président de l'association

11 h 45 Ouverture officielle des activités et vin d'honneur

12 h 30 Repas froid (plateau repas)

À partir de 14 h : activités et visite (selon votre choix sur le bulletin d'inscription)

18 h 00 Installation dans les hébergements

19 h 00 Apéritif

20 h 00 Repas chaud et soirée « Cabaret »

Dimanche 19 mai 2024: PROGRAMME

9 h 00 Assemblée générale à la salle Quétineau pour les délégués

Randonnée dans le village ou messe ou temps libre pour les accompagnants

11 h 30 Apéritif

12 h 30 Repas (plateau repas)

À partir de 14h: Diverses activités (pétanque, palets, jeux en bois ou temps libre)

19 h 00 Apéritif

20 h 00 Repas chaud et soirée dansante

https://www.stleger.info/asso/histoire2024.htm

Ne cherchez pas le centre-bourg de St Léger de Montbrun, vous ne le trouverez pas! La commune est en effet composée de 8 "villages" : Vrères, Orbé, Puyravault, Daymé, Chenne, Meulle, Tillé et Rigny, dont aucun ne s'appelle St Léger de Montbrun.











le site mégalithique la mairie, qui se trouve à Vrères de la Pierre Levée

ASSEMBLEE GENERALE 19 mai 2024 à 9 heures Saint-Léger-de-Montbrun (79)

THE STATE OF THE S

PETIT RAPPEL

L'Assemblée Générale d'une association loi 1901 permet aux administrateurs d'échanger avec les membres de l'association autour des activités de l'année passée et de l'avenir. La loi du 1er juillet 1901, qui régit les associations françaises, laisse une très grande liberté dans l'organisation des Assemblées Générales.

Une réunion annuelle permet donc ainsi de rendre compte des activités réalisées au cours de l'année écoulée, de discuter des projets de l'année suivante et de valider la partie financière

L'Assemblée Générale est l'occasion de :

- Valider les comptes, donner quitus aux administrateurs de leur gestion;
- Voter le renouvellement éventuel des instances dirigeantes ;
- Fixer les cotisations en fonction d'un budget prévisionnel
- Faire évoluer l'association dans ses grandes orientations.

Ce sont à la fois un moment de rencontre entre les membres et une action de communication pour les administrateurs, qui deviennent un événement convivial et constructif.

CE QUE DIGENT NOS STATUTS

« L'article 5 des statuts de l'association précise : Un représentant de chaque commune est considéré comme membre actif avec voix délibérative. Les adhérents personnels sont considérés comme membres bienfaiteurs. Un représentant de leur collège est considéré comme membre actif avec voix délibérative".

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Si vous participez à un rassemblement ou à une assemblée générale, vous devez vous assurer qu'au moins une personne de votre Saint-Léger participe à la réunion "Assemblée générale". Tous les Saint-Léger présents doivent assister à cette réunion. En cas de problème particulier, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration ou écrire à assostleger@orange.fr

<u>1er cas : Votre Saint Léger est représenté par une personne ou a donné un pouvoir :</u>

Annun mananan m

 vous pouvez participer à la réunion, mais n'aurez pas le droit de vote. Il vous est uniquement possible de donner votre avis, vos conseils.

<u>2e cas : Votre Saint Léger n'est pas représenté</u> <u>par une personne et n'a pas donné de pouvoir</u>

 vous assisterez et représenterez votre Saint Léger et vous aurez le droit de vote.

Composition du conseil d'administration :

Présidente : Carole VALENTIN

Vice-Présidents: Jean-Pol SCHUMACKER et Joao DOS SANTOS SILVA

Secrétaire : Nathalie CHAUVEAU
Vice-secrétaire : Clémence BARD
Trésorière : Valérie RENAULT
Vice-Trésorier : Guy MALBRAND

Président d'Honneur : Christophe RIPOCHE Membre actif : Didier HALLAIS

Saint Léger de Vignague (33) Lancement d'une collecte de dons en faveur de

la restauration de son l'église



Région : Aquitaine - Département de la Gironde Arrondissement de Langon à 20 km au sud du village Canton de Sauveterre de Guyenne à 5 km à l'ouest du village

St Léger de Vignague est un hameau rattaché le 1er mai 1965 à Sauveterre de Guyenne, comme du reste les communes du Puch et de St Romain de Vignague.

Depuis le 16 septembre 2023, Christophe MIQUEU, maire de Sauveterre de Guyenne a officialisé le lancement d'une collecte de dons par le biais de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église.

LE PROJET

La 1ère tranche des travaux consistera en des travaux d'urgence et de mise hors d'eau des extérieurs. La 2nde tranche aura pour objet la restauration et la mise en valeur des intérieurs. La dernière tranche de travaux concernera les abords de l'édifice.



Le montant des travaux : 362 653 € H.T. Objectif de la collecte : 20 000 €

Comment apporter votre aide : Rendez-vous sur le site de la Fondation du **Patrimoine** www.fondationpatrimoine.org/88084

Don déductible de vos impôts à hauteur de 66 %

https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/lancement-de-la-collecte-de-dons-eglise-st-leger/ https://www.stleger.info/les72StLeger/region8/33b.htm



ROSE SAINT LEGER

Partis sur notre lancée, nous vous avons sollicités afin de pouvoir tenir nos engagements, c'est-à-dire commander 750 rosiers en 2023 (livraison 2024). Malheureusement, le pépiniériste LAPERRIERE nous a informés, début décembre qu'il déplorait une perte conséquente de notre variété sur les 1000 pieds mis en culture été 2023. Cette perte s'explique par de nombreuses variations des conditions climatiques. Par conséquent, toutes les commandes n'ont pu être honorées et nous allons encore être obligés de les limiter sur 2024, 2025 et probablement 2026. Nous sommes désolés de ce contre-temps indépendant de notre volonté, mais nous espérons que les conditions climatiques vont quand même nous permettre de continuer à voir fleurir nos rosiers dans nos jardins. Nous renouvelons toutes nos excuses à ceux qui n'ont pu obtenir leurs rosiers et nous les remercions de leur compréhension.



https://www.stleger.info/asso/larosesaintleger.htm